



Mgr Antoine de Romanet
Évêque aux Armées françaises

DECRET

Antoine de ROMANET, par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège apostolique, Évêque aux Armées françaises,

Vu les canons 145, 149 et 184 du Code de droit canonique

Vu la note du Conseil pour les questions canoniques de la Conférence des évêques de France, sur la mise en place de bureaux de signalement diocésain et interdiocésain, en date du 27 mai 2021

Vu les articles 2 et 5 du Motu Proprio *Vos estis Lux Mundi* (MP) du Pape François, en date du 7 mai 2019.

Vu le décret du 28 septembre 2021 érigeant le bureau diocésain de signalement et l'office de responsable du bureau diocésain pour le Diocèse aux Armées,

NOMME

Mme Sabine CLAEYSSENS

responsable du bureau de signalement diocésain

le 1^{er} octobre 2021, pour une durée de trois ans.



Sabine Claeysens
Chancelier

Paris le 28 septembre 2021

Antoine de Romanet
Antoine de Romanet
Evêque aux Armées

